



CORPORATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA PÊCHE SPORTIVE AU LAC SAINT-PIERRE  
(AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE)

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Louiseville, 20 janvier 2009** - L'Aire faunique communautaire du lac St-Pierre vous informe qu'un changement a été apporté à la date de fermeture de la pêche en eau libre pour la saison d'été. Cette décision touche toutes les espèces de poissons sur le territoire de l'Aire faunique communautaire du lac St-Pierre et est en vigueur à partir de 2009.

La pêche, qui était auparavant autorisée en eau libre du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre, sera désormais permise du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre inclusivement.

Cette décision a été prise par le Conseil d'administration de l'AFC du lac St-Pierre sur les bases des études réalisées récemment. Pour des raisons de protection et de renouvellement des stocks de poissons, notamment au sujet des géniteurs, la pêche se terminera un mois plus tôt à partir de cette année.

-30-

Note : La pêche à la perchaude n'est pas affectée par ces changements.

Louise Corriveau, directrice  
819.228.1385  
info@afclacst-pierre.org